

EDITO DU MAIRE

Chers concitoyens,

Depuis début mai, après les annonces gouvernementales, nous entrevoyons une amélioration de notre vie sociale, professionnelle et familiale avec la progressivité annoncée d'une liberté retrouvée et d'une sortie de période de restriction pour fin juin 2021. Je souhaite de tout cœur que cet espoir puisse se confirmer mais il nous appartiendra à tous de continuer le respect des consignes sanitaires et d'accepter la vaccination anti Covid dès qu'elle nous sera proposée.

Par ailleurs, vous le savez, et les pouvoirs publics l'ont concrétisé, les élections régionales et départementales se dérouleront les 20 et 27 juin prochains. Pour les deux bureaux de vote, il nous reste à trouver 12 présidents ou assesseurs pour les 10 heures de scrutins soit 120 créneaux horaires à couvrir dans toute la mesure du possible par des électeurs citoyens protégés donc vaccinés. Aussi je réitère un appel au sens civique de nos habitants pour que des bénévoles viennent renforcer les équipes d'élus qui tiendront les bureaux de vote, d'autant qu'il faudra trouver pour le dépouillement un minimum de 16 scrutateurs supplémentaires également vaccinés.

Concernant l'actualité communale et locale, je voudrais revenir sur la révision du Plan Local d'Urbanisme qui avait été initiée en 2013 et qui a vu l'arrêt du projet adopté le 11 mars 2020 par

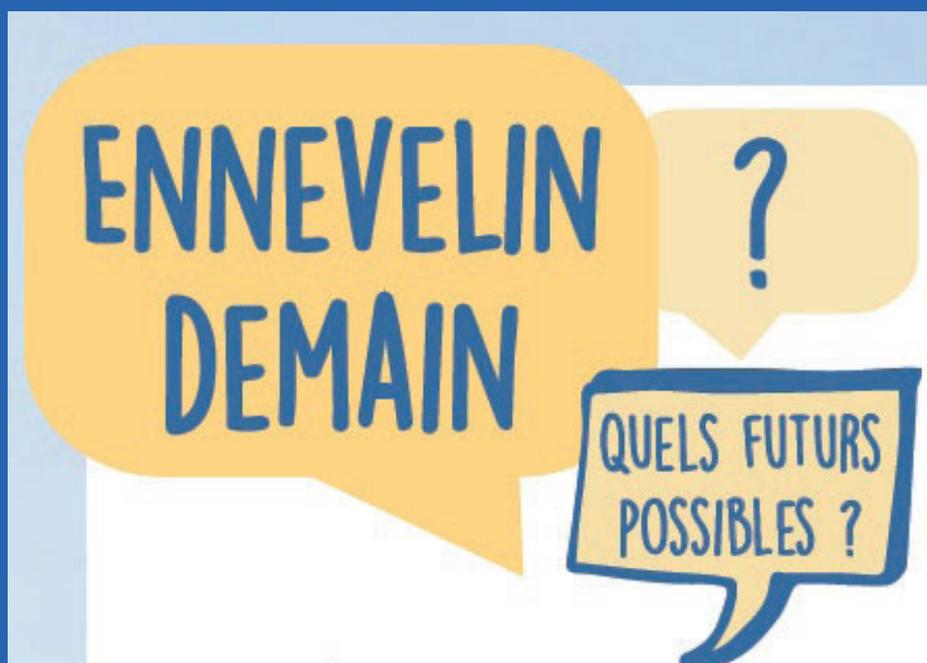
le Conseil Municipal. A l'issue de la consultation des personnes publiques associées et de l'enquête publique qui s'est clôturée le 17 mars dernier avec un avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer lors de sa réunion du 18 mai pour l'adoption définitive du PLU révisé. Il va de soi que nous avons entendu les contributions et les remarques reçues à l'issue de la consultation et qu'elles seront prises en compte dans le PLU révisé qui sera voté.

Pour l'avenir et la définition des projets futurs comme nous nous y étions engagés, une étude cadre de vie vient d'être lancée avec une large consultation citoyenne prévue les 8 et 9 juin prochains. Ainsi j'invite tous les habitants de notre village à venir nombreux rencontrer l'équipe de maîtrise d'œuvre à qui nous avons confié cette mission. Les modalités détaillées de cette consultation sont intégrées à la présente information.

Vos contributions préalables sur le devenir des espaces publics urbains et naturels de notre village et leur méthode de gestion et de partage pour les différents usages nous seront très utiles pour bâtir le programme d'actions des prochaines décennies.

Très cordialement,

Votre maire,
Michel Dupont





Suite à la décision gouvernementale, les élections régionales et départementales sont reportées d'une semaine et se dérouleront les dimanche 20 juin pour le 1er tour et dimanche 27 juin pour le 2ème tour.

Dédoublage des bureaux de vote

Le double scrutin nous oblige à créer deux bureaux de vote supplémentaires et ce changement aura un impact sur les bureaux existants.

Certains électeurs seront concernés par une délocalisation de leur bureau de vote. En effet, les bureaux 1 et 2 sont actuellement situés dans la salle des fêtes. Malheureusement la salle des fêtes ne peut pas accueillir les quatre bureaux.

C'est pourquoi, nous avons décidé de délocaliser le bureau de vote numéro 2 dans l'ancienne école maternelle sur la place Jean Moulin.

Ainsi les électeurs du bureau de vote numéro 1 voteront à la salle des fêtes, d'un côté pour les élections régionales et de l'autre côté pour les élections départementales. Et les électeurs du bureau de vote numéro 2 voteront à l'ancienne école maternelle, dans une classe pour les régionales et dans l'autre classe pour les départementales.

Il nous a semblé plus simple que les deux scrutins soient dans un même lieu afin d'éviter aux électeurs les déplacements d'un bâtiment à un autre pour voter.



BUREAU 1



BUREAU 2

Vote par procuration

Si vous êtes absent lors de ces scrutins, vous pouvez voter par procuration. Vous avez la possibilité de donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit sur la même liste électorale que vous, mais qui ne vote pas forcément dans le même bureau que vous. Nous vous rappelons que, pour être prise en compte, votre procuration doit parvenir en mairie au plus tard le samedi précédent le scrutin avant 12h.

Deux façons d'établir une procuration :

- Vous vous rendez à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal avec votre pièce d'identité et l'identité de votre mandataire. Vous remplirez sur place le formulaire de demande.
- Par la procédure dématérialisée intitulée « Maprocuration » qui se déroule en 3 étapes

ETAPE 1

L'électeur mandant (celui qui donne procuration) saisit en ligne sa demande sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> après s'être authentifié via FranceConnect; La validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

ETAPE 2

Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire (OPJ) vérifie l'identité de l'électeur sur le portail dédié; l'identité de l'électeur apparaît ainsi à l'écran et l'OPJ peut ainsi la contrôler. La validation sur le portail par l'OPJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.

ETAPE 3

La mairie se connecte sur le portail dédié, procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans la commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée à sa demande.

Rappel des gestes barrières

En cette période de crise, nous vous rappelons que les gestes barrières devront être respectés par les électeurs à savoir :

- le port du masque est obligatoire
- un marquage au sol sera matérialisé vous permettant de respecter les distances,
- des bornes de gel hydroalcoolique seront à votre disposition pour vous désinfecter les mains
- munissez-vous de votre stylo pour signer les listes d'émargement.

Appel à candidatures pour les fonctions d'assesseurs et de scrutateurs

Les quatre bureaux de vote seront tenus par les élus mais nous sollicitons la population pour compléter les équipes pour ces deux journées pour les fonctions d'assesseur (tenue du bureau de vote avec deux élus) et de scrutateur (dépouillement).

La disponibilité requise est de 2 h consécutives dans la journée entre 10 h et 16 h pour la fonction d'assesseur et à partir de 18h pour être scrutateur. Pour exercer ces fonctions, il est impératif d'être vacciné ou de présenter un test négatif de moins de 48h. Des facilités d'accès à la vaccination sont envisagées par le Ministère de l'intérieur pour ces personnes volontaires.

Vous pouvez adresser votre candidature **avant le 20 mai 2021** à mairie@ville-ennevelin.fr.

ANNIVERSAIRE

Centenaire de notre doyen



Pour la seconde fois cette année, la municipalité met à l'honneur un de ses aînés.

Après Marie Cadart, dont le centenaire a été célébré en janvier dernier, c'est au tour de Camille Roussel de fêter ses 100 ans, ce 15 mai 2021.

Monsieur Roussel est le fils unique d'une famille hellemmoise. A sa naissance, sa maman s'est écrié : « un garçon ! Quel malheur ! » traumatisée par les mutilations de guerre de son mari, une « gueule cassée de 14-18 » qui décèdera à 39 ans les laissant veuve et orphelin.

A 14 ans, le jeune Camille quitte le lycée Baggio où il était scolarisé pour gagner sa vie et venir en aide à sa maman ouvrière en filature.

Il entre ensuite à la Compagnie Lille -Fives pour y préparer un CAP. Malheureusement une péritonite l'empêche de passer l'examen. L'époque est tourmentée. La menace de guerre reporte l'examen.

Entre-temps, dans ce climat difficile et menaçant, il fait à 17 ans la rencontre de Laure, le grand amour de sa vie avec qui il partagera 73 ans de vie commune.

Les jeunes fiancés se marient le 15 Juin 1940, alors que De Gaulle écrivait son discours, aime plaisanter Monsieur Roussel.

Lors des grèves déclenchées dans son usine, il est arrêté et enfermé dans un collège, rue Négrier pendant 3 semaines. Il raconte que son épouse venait chaque jour attendre dans le café face au collège avec sa petite fille Anny encore nourrisson.

Un jour, celle-ci la nourrissait et a dû attendrir un officier allemand qui a accepté de lui faire passer un colis pour son mari. Il lui a donné un billet de 5 francs pour sa fille. Il garde toujours ce précieux souvenir !

Il échappe à la mobilisation et part en Allemagne travailler dans l'usine Krupps où l'on construit les Panzzer de l'armée hitlérienne.

Sa jeune épouse seconde sa maman qui a repris un café et élève seule leur petite fille.

Il obtient une permission lors du bombardement d'Hellemmes et « oublie » de repartir. Dès lors, ils joueront à cache-cache avec les allemands et il mènera, avec la complicité de son épouse une vie de clandestin jusqu'à la fin de la guerre.

Un petit garçon, Jean-Claude verra le jour à la libération.

Il entame alors une carrière professionnelle de 33 ans à la SNCF où il gravira les échelons. Maryse, leur fille, naîtra en 1958.

Il participe également à l'activité du café -bal-restaurant tenu par son épouse.

À la retraite, ils profitent de leur famille et voyagent beaucoup.

Monsieur Roussel et son épouse décident en 2003 de quitter leur maison d'Hellemmes pour s'installer à Ennevelin et pouvoir se rapprocher de leur famille installée dans la Pévèle.

Ils fêteront leurs noces de platine en 2010 (70 ans de mariage).

Là encore, la municipalité a tenu à célébrer ce moment organisé dans le plus grand secret par leur famille.

Depuis le décès de son épouse, Camille vit seul à la maison entouré de l'affection et de l'attention de ses enfants, 9 petits-enfants, 20 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Une équipe bienveillante s'occupe de sa maison et de son bien-être.

Il reste autonome et intéressé par l'actualité même s'il est parfois un peu désabusé de ce qu'il peut entendre.

Nous souhaitons au nom de la municipalité et des habitants d'Ennevelin, un bel anniversaire à notre centenaire.

COMMUNICATION

Alerte SMS



Il vous est toujours possible de remplir et déposer en mairie ou d'envoyer par mail le formulaire «Alerte SMS». Vous pouvez le télécharger sur notre site internet dans la rubrique «démarches administratives - Alerte SMS».

Nous vous rappelons que ce service entièrement gratuit sera déployé prochainement et que cette alerte ne remplacera pas votre information mensuelle papier.

Urgent : recherche de bénévoles

Le centre de vaccination de Pont-à-Marcq a besoin de bénévoles pour réaliser les tâches administratives d'accueil.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Anne Seillé au 06.08.07.74.75 ou vous connecter sur <https://santeprospevele.wixsite.com/centrevaccination>

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cette demande.

ENNEVELIN DEMAIN

QUELS FUTURS
POSSIBLES ?

La commune lance une **étude d'amélioration du cadre de vie d'Ennevelin**. Notre équipe d'architectes, urbanistes et paysagistes a été missionnée pour définir une stratégie et des actions. Pour bien commencer nous souhaitons **vous écouter**.

ALORS VENEZ NOUS RENCONTRER LES 8 ET 9 JUIN :



**ANCIENS HABITANTS,
NOUVEAUX HABITANTS,
ENFANTS, ADOLESCENTS,
ADULTES, VOUS ÊTES
TOUT.E.S CONCERNÉ.E.S !**



L'équipe
l'Atelier de
l'Urbanisme



Choisissez le point de rendez-vous et l'horaire qui vous arrange et venez nous rencontrer !

Si vous ne pouvez vous rendre à aucun de ces rendez-vous, participez à l'étude cadre de vie en répondant avant le 13 juin 2021 au questionnaire en ligne en scannant ce QR code :



Conformément à ses engagements, la commune lance l'étude d'amélioration du cadre de vie en espérant que les contraintes sanitaires n'en perturbent pas trop le déroulement.

Une équipe d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs et de paysagistes a été missionnée pour définir une stratégie et des actions qui pourraient être mises en œuvre pour les prochaines années.

Dans un premier temps et pour découvrir le village et aller à la rencontre de ses habitants, le cabinet POWA propose deux journées destinées à sillonner en vélo le village où des étapes seront organisées dans des lieux divers pour recueillir les commentaires et les idées des ennevelinois.

Le programme de ces journées est détaillé ci-dessous. Ces étapes ont été pensées pour permettre au plus grand nombre d'y contribuer dans son quartier ou ailleurs.

Afin d'étayer une réflexion de base, un questionnaire est dès à présent

- ☞ disponible en ligne : <https://forms.gle/C5L8a8B8fYb9stYX6>
- ☞ ou via le QR code ci-contre

Un formulaire papier peut éventuellement être retiré en mairie pour les personnes qui n'ont pas d'accès à internet.

Ce questionnaire a pour intention d'apprendre à connaître la population, ses habitudes de vie, de consommation, de mobilité ainsi que son ressenti en matière d'intégration, de qualité de vie et d'environnement.

Ces pistes de travail ne sont pas exhaustives et chacun a la possibilité d'amender la réflexion dans la mesure où elle se situe dans la dimension collective et non dans le cas particulier.

Tous les ennevelinois sont invités à participer, quel que soit

- ☞ leur âge
- ☞ leur implication dans la commune (habitants, responsables d'entreprises, salariés, activités touristiques, responsables associatifs, etc.)

L'analyse des documents reçus et les rencontres sur le terrain permettront d'enrichir la réflexion en cette première phase de la mission.

Ces deux jours de « déambulation » dans le village constituent un des moments forts de la consultation participative de notre démarche « Cadre de Vie » et nous vous invitons vivement à y participer.

La première journée (mardi 8 juin) se clôturera sur le parvis de la médiathèque par une présentation générale à la population.



Programme

Mardi 8 juin:

- Arrêt 1 : Pont thibaut : 10h-11h30 le long de l'ancienne voie ferrée près du container verres
- Arrêt 2 : La Broye-Maresquel : 12h-14h raquette au fond du Maresquel
- Arrêt 3 : Espace des Rotours : 15 h -17h30 (sortie d'école)
- Parvis médiathèque : 18 h-20h30 : Lancement de l'étude

Mercredi 9 juin

- Arrêt 4 : Verte rue/Hélin : 10h-12h30 placette face au 28 rue verte
- Arrêt 5 : Rue Jules Ferry : 13h-15h30 Étang de pêche
- Arrêt 6 : La Planque : 16h30-18h parking devant Aigremont

Distribution de compost

Comme chaque année, en partenariat avec la Pévèle Carembault, une opération de distribution gratuite de compost aura lieu **le samedi 29 mai 2021** de 10 h à 12 h au dépôt communal à Verte rue, près de l'abri bus.

Nous vous conseillons, pour une meilleure organisation, de venir avec votre matériel et vos containers.

Un fléchage, depuis la place Jean Moulin, sera mis en place pour vous guider éventuellement.



Partez à la découverte des randonnées connectées



C'est nouveau ! C'est gratuit ! C'est oxygénant ! Allez-y...

L'Office de Tourisme Pévèle Carembault fait évoluer son offre de randonnée ! Chaque mois, l'équipe vous invite à découvrir une nouvelle commune de la Pévèle Carembault lors d'une balade en autonomie. Munis de votre smartphone, flashez les QR Codes installés sur le parcours pour en apprendre davantage sur l'histoire de la commune.

Du 1er au 28 mai, découvrez Cysoing lors d'une rando de 6,5 km au départ du monument aux morts. N'oubliez pas de bien charger votre smartphone avant de partir et de télécharger une application pour flasher des QR Codes.

A suivre les prochains mois, d'autres randonnées connectées dans les communes suivantes :

Juin : Templeuve-en-Pévèle

Juillet : Mérignies

Août : Aix-en-Pévèle

Septembre : Ostricourt

Octobre : Camphin-en-Carembault

Une nouvelle aventure de Géocaching

L'Office de Tourisme Pévèle Carembault vous propose de partir à la découverte d'Herrin ! Ce petit village, situé au Nord-Ouest du territoire, regorge d'éléments naturels et d'anecdotes historiques.

Un nouveau parcours

Début avril, l'équipe de l'Office, en collaboration avec la municipalité, a créé un nouveau parcours de géocaching dans la commune. Enfilez de bonnes chaussures de marche et partez dénicher les 14 caches appelées : « A la découverte du circuit des Naviettes ». Téléchargez le plan du parcours : <https://www.pevelecarembault.fr/focus-sur/partez-decouvrir-herrin-en-mode-geocaching/>

Elles sont disséminées sur un parcours familial de 6 km que vous pouvez réaliser à pied et en toute autonomie. Cette animation n'est pas accessible aux poussettes, ni aux personnes à mobilité réduite.

Qu'est-ce que le géocaching ?

Vous n'êtes pas encore adepte du géocaching... Vous allez rapidement le devenir. Il s'agit d'une chasse aux trésors numérique qui se pratique, à tout âge, avec un smartphone ou un GPS. Vous pouvez la faire seul, en famille ou entre amis, de jour comme de nuit. Pour y jouer, il suffit de télécharger l'application sur geocaching.com et de vous créer un compte, le tout gratuitement. Ensuite, vous n'avez plus qu'à choisir la cache ou le circuit de caches que vous voulez dénicher et c'est parti pour l'aventure.

Plus d'informations sur le nouveau site de l'office de tourisme : tourisme.pevelecarembault.fr

Trouvez des cailloux cachés



C'est un concept qui vient du Royaume-Uni et qui commence à faire de nombreux adeptes en France, notamment en Pévèle Carembault. Love on the rocks, littéralement « l'amour sur les pierres » en français, est une animation familiale qui consiste à décorer des cailloux, les cacher dans la nature pour qu'ils soient ensuite retrouvés. Les trouvailles sont alors partagées sur les réseaux sociaux.

L'Office de Tourisme Pévèle Carembault a lancé un défi à la famille Vermogen d'Aix-en-Pévèle. Elle devait réaliser 38 cailloux à cacher dans les 38 communes de la Pévèle Carembault. Défi réussi ! C'est maintenant à vous de les trouver. Suivez la page Facebook Pévèle Carembault tourisme pour découvrir les communes.

Vous pourrez facilement les reconnaître car au dos se trouve l'inscription : « #PeveleCarembault ». Quand vous trouvez un caillou, prenez-le en photo et partagez-la sur la page Facebook Pévèle Carembault Tourisme (en commentaire sous la publication ou en message privé). Ensuite, allez le cacher à un endroit de votre commune ou dans la commune voisine.

Il n'y a rien à gagner, juste le plaisir de jouer, de s'aérer et de partager un bon moment en famille lors d'une balade. Cherchez bien, il y en a sur Ennevelin !

Accueil de Loisirs de Juillet

L'accueil de loisirs de Juillet aura lieu du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet pour les 3-17 ans.

Les **inscriptions** seront possibles **du lundi 17 mai au lundi 14 juin** sur le portail famille de la Pévèle Carembault. Retrouvez toutes les informations sur www.pevelecarembault.fr/jeunesse/portailfamille.

Rappel de quelques règles

Comme souvent, nous nous voyons contraints de faire quelques rappels élémentaires de civisme. Ceci va dans la continuité de notre étude d'amélioration du cadre de vie, qui est pour nous synonyme également de qualité de vie. Or la qualité de vie s'entend de plusieurs manières : il peut s'agir de la qualité de notre environnement, de l'esthétique de l'urbanisation et des espaces verts, de notre tranquillité ou des services qui sont mis à notre disposition...

Bien souvent, cette qualité de vie dépend des autres et devient indissociable du respect des règles élémentaires du vivre ensemble.

Ainsi, et notamment à l'approche des beaux jours, nous rappelons les règles suivantes :

- les tontes et travaux extérieurs bruyants sont à éviter à partir de 19h, à l'heure de la sieste et le dimanche.
- Les règles du tapage nocturne s'appliquent dès 22h.
- les animaux doivent être surveillés par leurs propriétaires et les déjections canines ramassées. Nous vous rappelons que des sacs sont à votre disposition en mairie
- les poubelles doivent être triées et installées sur le trottoir de manière à ne pas gêner le cheminement piéton
- les déchets ne doivent pas être jetés sur l'espace public et dans les fossés. Nous remercions d'ailleurs les marcheurs et coureurs pour leur démarche, qui se démocratise de plus en plus, de profiter de leurs pérégrinations dans le village pour ramasser les déchets, mais la logique serait que ceux-ci ne soient pas jetés dans la nature... Les masques, en particulier, considérés comme déchets sanitaires, n'ont pas leur place sur nos trottoirs ou dans nos espaces naturels. Ils doivent être jetés chez vous, dans des sacs poubelles fermés, ou dans les conteneurs spécifiques mis

à disposition en mairie et en médiathèque pour leur recyclage (merci d'ailleurs de n'y jeter QUE des masques, nous avons malheureusement dû dernièrement trier manuellement ces conteneurs pour en retirer des déchets divers qui n'avaient rien à y faire et qui prenaient le volume dédié aux masques – rappelons que ce service de recyclage a un coût pour la collectivité !).

- le verre et les bouteilles doivent être mis dans les containers destinés à cet usage (place de l'église, stade, salle des fêtes, hameaux) et non dans les poubelles ou dans des sacs à côté des containers. Idem pour les containers Relais ou Croix rouge.

- les feux de broussailles, déchets verts sont interdits (amende de 450 € maximum)

- les règles de stationnement doivent être respectées (ni sur les trottoirs, ni en double file, ni sur les passages piétons). Pensez aux enfants qui se rendent à l'école, aux poussettes et aux personnes handicapés, bien trop souvent contraints de se mettre en danger en descendant sur la chaussée car un véhicule stationné les empêche d'emprunter le trottoir !

Enfin, nous rappelons que depuis l'année dernière l'accès au City est réglementé suite aux nombreuses incivilités constatées, notamment les nuisances sonores. En horaires d'été, l'espace est accessible de 9 h à 20 h. Il est strictement interdit d'y consommer de l'alcool, source de dérives bruyantes et perturbatrices pour le voisinage, de diffuser de la musique via une sono ou la radio des voitures. Si ces règles ne sont pas respectées, il est probable que la municipalité soit un jour obligée de réduire de manière plus contraignante l'accès à cet espace.

Nous vous remercions, toutes et tous, d'œuvrer à la qualité de vie dans notre beau village.

VIE ECONOMIQUE

Triangle ouvre aux particuliers

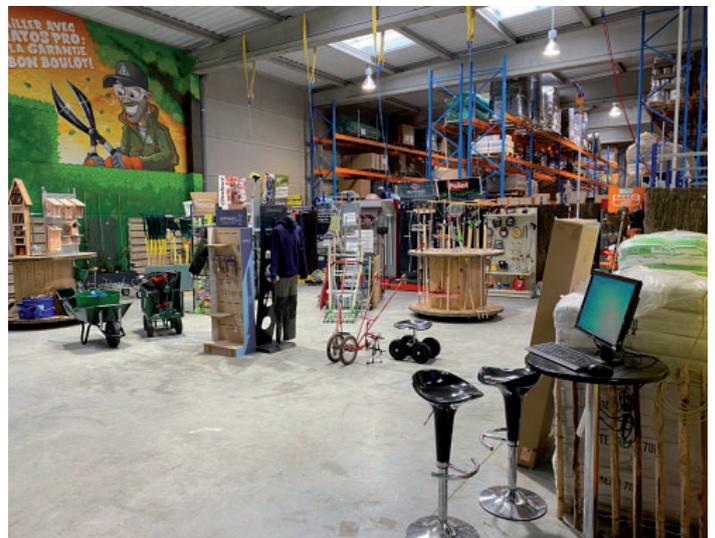
Dans le parc d'activités de la Broye, 2 rue du Chauffour à Ennevelin, se trouve l'entreprise Triangle, spécialiste du matériel horticole professionnel.

Depuis peu, ils ont ouvert un showroom ainsi qu'un service click and collect pour les particuliers. Le magasin est accessible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h non stop.

La société existe depuis 30 ans et distribue dans toute la France. Ils travaillent avec 280 fournisseurs. Maintenant ce matériel professionnel peut être acheté par les particuliers sans devoir payer de frais de port. Le showroom vous permet de voir les produits, d'obtenir des conseils et de pouvoir essayer le matériel.

Dans quelques temps vous pourrez essayer les outils en extérieur grâce au terrain qui se situe à côté du bâtiment, qui va être transformé en espace de permaculture.

Des catalogues sont à votre disposition au showroom et l'ensemble de leurs produits sont sur leur site : www.triangle-outillage.fr. Les paysagistes, maraîchers, pépiniéristes, viticulteurs, arboriculteurs et jardiniers amateurs pourront se faire plaisir.



A vos marmites ...

Ces temps de confinement nous ont, certes, éloignés un temps des repas de famille. Pour autant, nombreux sont ceux qui ont passé quelques heures en cuisine ces derniers mois.

Alors nous vous proposons un petit défi à relever.

- Le challenge :

Partager entre Ennevelinois nos meilleures recettes de cuisine

- L'objectif :

Publier ces recettes de manière régulière sur nos supports de communication : site internet, Facebook, affiche à la médiathèque afin que chacun puisse tester chez lui.

- Le principe :

Sur un papier libre ou sur ordinateur,

- Indiquer vos noms et prénoms (n'hésitez pas à indiquer si vous ne souhaitez pas qu'ils soient mentionnés)

- Sélectionner la recette qui vous tient à cœur

- Lui donner un titre

- Lister les ingrédients et les quantités nécessaires

- Dérouler les différentes étapes de la recette

Et surtout nous expliquer en quelques mots pourquoi cette recette est votre préférée, pourquoi elle représente votre coup de cœur ...

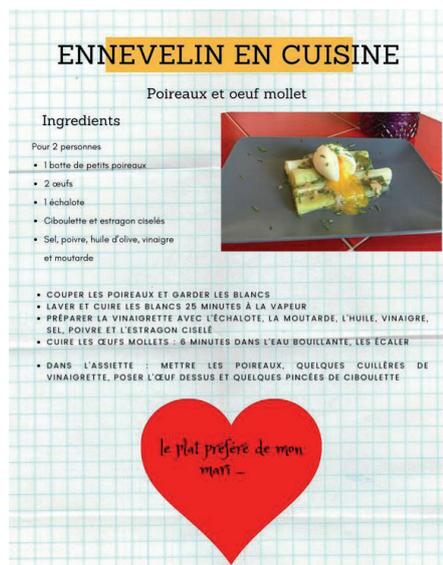
Si en plus vous savez agrémenter votre recette d'une jolie photo, ce sera parfait !

- Conditions :

Pas de limite d'âge, pas de limite dans le temps ... tout le monde peut participer !

Les recettes peuvent être déposées en mairie ou à la médiathèque sur papier libre ou alors envoyées par mail à mairie@ville-ennevelin.fr

Aurore, élue à la Commission Culture, s'est chargée de se lancer avec la première recette coup de cœur : « Poireaux et œuf mollet ». Nous vous laissons apprécier et déguster ...



Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes



Le Département du Nord propose une nouvelle édition des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes les vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 octobre 2021 ; une occasion, pour de nombreux artistes, de présenter à un large public leurs créations.

Vous êtes artistes et souhaitez participer aux portes ouvertes, ne ratez pas les **inscriptions** jusqu'au 24 mai 2021 sur le site internet <https://poaa.lenord.fr>

MÉDIATHÈQUE

Une grainothèque à la Marque Page

Le principe est « le don contre don ». Vous déposez vos graines (fleurs, légumes) récoltées, non issues du commerce, dans les petites enveloppes préparées par l'équipe et vous prenez en échange un sachet de semences posées.

La grainothèque se situe dans l'espace d'accueil de la médiathèque, elle est gratuite et libre d'accès ! (pas d'inscription obligatoire à la médiathèque).



Fermeture de la médiathèque

La médiathèque sera fermée le lundi 24 mai (lundi de Pentecôte). Nous vous remercions de votre compréhension.